



RC ARRAS
KARATÉ DO

Saison 2025-2026

Photo
à coller ici
si nouvel
adhérent

Dossier d'inscription

Civilité : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél. Principal : _____ Tél. Secondaire : _____

E-mail : _____

En cas d'urgence (Nom et Tél.) : _____

Cours suivis par l'adhérent :

- Enfants *** (Découverte et pratique ludique du karaté de 7 à 11 ans)
- Ados/Adultes **** (Pratique martiale du Karaté Shotokan à partir de 12 ans)
- Séniors ***** (Cours dynamiques pour les 50 ans et + le vendredi matin)

*** Dans le cadre de l'inscription d'un enfant, son responsable légal doit obligatoirement remplir les autorisations en page 2 de ce document.**

**** Les cours Ados/Adultes (pratique martiale du karaté Shotokan) peuvent être intégrés à partir de 12 ans révolus au moment de l'inscription et sous couvert de l'autorisation d'un responsable légal pour les moins de 18 ans (page 2).**

***** Les séniors (50 ans et +) ont la possibilité de participer aux cours Ados/Adultes en semaine s'ils le souhaitent.**

- **Je souhaite participer à des compétitions cette saison :** OUI NON
- **J'ai un passeport sportif valide (Compétition, Dan, ...) :** OUI NON

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter via ces coordonnées :

Téléphone : 07.67.60.26.35

Mail : arraskarate@gmail.com

Courrier postal : Racing Club d'Arras Karaté Do - 5 boulevard du Général de Gaulle, 62000 Arras

❖ **JE SUIS PORTEUR DE HANDICAP(S)**

Afin de garantir votre sécurité et de nous permettre d'adapter les cours à vos besoins, avez-vous un handicap ou une condition médicale particulière que nous devrions connaître ?

OUI NON

Si vous le souhaitez, vous pouvez le préciser ici : _____

❖ **DROITS A L'IMAGE**

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'adhérent nommé en page 1 de ce dossier est garanti.

Je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposerai d'un droit de retrait, sur simple demande, si je le juge utile.

J'autorise le club du RC Arras Karaté Do à utiliser mon image, ou celle de mon enfant, dans toute publication référente au club (journal de la ville, presse, réseaux sociaux, site internet ...).

- ✓ à permettre la prise de vue de moi-même ou de mon enfant pour faire figurer sa photo sur les fiches d'inscription,
- ✓ à photographier (ou filmer) mon enfant ou moi-même dans le cadre de projets pédagogiques, d'événements publics, ou de moments de vie du club,
- ✓ à permettre la prise de vue par un photographe, journaliste ou un représentant du club pour des photographies individuelles et de groupe,
- ✓ à conserver l'image de mon enfant ou de moi-même sans aucune limitation de durée, sur des supports papier ou supports numériques au titre exclusif de la constitution des archives du club.

Je n'autorise pas l'utilisation de mon image ou de celle de mon enfant.

Si l'Adhérent a moins de 18 ans, merci de **compléter** et de **signer** la section suivante :

❖ **DROIT D'ADMISSION ET AUTORISATIONS**

Je soussigné (e) _____, responsable légal de l'enfant _____

Autorise à participer aux cours et entrainements du **Racing Club Arras Karaté Do** pour la saison en cours et sur les horaires spécifiés en page 3 de ce document.

Autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les cours ou les entrainements.

- **J'autorise** mon enfant à repartir seul du dojo : OUI NON
(transports en commun, vélo, trottinette, ...)

Fait à Arras, le _____

Signature du responsable Légal :

INFORMATIONS RC ARRAS KARATÉ DO

❖ INSCRIPTION

L'inscription sera prise en compte après :

- avoir rempli et signé l'ensemble du dossier d'inscription
- avoir rempli la demande de licence en annexe
- avoir signé le règlement intérieur et la déclaration sur l'honneur (en page 4)
- avoir réglé le montant de l'inscription

❖ MONTANT DE L'INSCRIPTION

Tarification	Cotisation club	Licence FFKDA	Total à régler
Un Enfant (7-17 ans)	121 €	39 €	160 €
Un Adulte (18-49 ans)	171 €	39 €	210 €
Un Sénior (50 ans et plus)	121 €	39 €	160 €
Un Etudiant (sur justificatif)	141 €	39 €	180 €

*Notre club accepte les **Chèques ANCV**, les **Coupons Sports ANCV**, les **Tickets Loisirs CAF** et les **Pass'Sport** (copie du mail à fournir dans le dossier d'inscription).*

➤ Réduction sur le montant de l'inscription

Dans le cas de l'inscription de **plusieurs membres d'une même famille**, le club consent des réductions tarifaires (applicables sur la cotisation club et hors licence FFKDA) :

- 10 % sur la 2^{ème} inscription (adulte : 193 € / étudiant : 166 € / enfant ou sénior : 148 €)
- 20 % sur la 3^{ème} inscription et plus (adulte : 175 € / étudiant : 151 € / enfant ou sénior : 135 €)

Le règlement peut s'effectuer en 1, 2 ou 3 chèques établis à l'ordre du : **RC Arras Karaté Do**.
Les encaissements se feront par défaut au trimestre, ou à date fixe.

MERCI de nous fournir tous les documents ensemble sous enveloppe et en une seule fois

❖ HORAIRES D'ENTRAINEMENT

- **Cours Enfants** : le lundi et le vendredi de **18h00 à 19h15** (sauf vacances scolaires).
- **Cours Ados/Adultes** : le lundi et vendredi de **19h30 à 21h**.
Le mardi de **18h15 à 19h15** et de **19h30 à 21h**.
- **Cours Séniors** : le vendredi **9h00 à 10h30** (Dojo RDC, complexe sportif Richard Tételin).

RÈGLEMENT DU RC ARRAS KARATÉ DO

La pratique du karaté nécessite quelques règles élémentaires de respect de soi et des autres. **Ce document devra être daté, signé et remis lors de l'inscription.**

Le local du club est le dojo. Il diffère d'une salle de sport classique par l'existence d'un certain nombre de règles fondamentales à observer par tous et qui sont les suivantes :

❖ L'HYGIENE

Les ongles des mains et des pieds doivent être propres et coupés courts. Les déplacements pieds nus en dehors du tatami sont interdits. Le kimono doit, bien entendu, être propre également.

❖ LES HORAIRES

Afin que les cours se déroulent dans le respect de tous, il serait souhaitable que les adhérents et les accompagnants des enfants **respectent les horaires prévus.**

De plus, les parents, ou accompagnants d'élèves, se doivent de rester avec leurs enfants à la **porte du dojo avant le début des cours et de venir les récupérer dès la fin de ceux-ci.** Le club décline toute responsabilité en cas de problème dû à ce manquement.

❖ LES LOCAUX (vestiaires, dojo, matériels ...)

Pour les enfants, il est conseillé de venir en Kimono de par l'afflux en début et fin de cours dans les vestiaires. **Le matériel pédagogique est inspecté régulièrement et renouvelé en cas de besoin.**

❖ L'ATTITUDE

Le salut à genoux (Za-Reï) représente un cérémonial (art du Budo). Il est nécessaire de préserver et de transmettre cet héritage intact. En pratiquant l'art martial traditionnel qu'est le karaté-do, chacun est donc tenu de le respecter :

- Il est attendu d'entrer ou de quitter le tatami avec l'accord du professeur (salut debout ...).
- Tout karatéka a le devoir de respecter les autres (discussions personnelles, contrôle ...).
- Le maillot/brassière sous le kimono est toléré pour les filles, si possible majoritairement blanc.
- Le port d'objets pouvant blesser est interdit (colliers, montres, bracelets de toute nature ...).
- Les valeurs morales du karaté doivent rayonner sur les tatamis comme dans la vie de tous les jours.

❖ COTISATIONS ET LICENCE

Les adhérents doivent s'acquitter de la licence et de la cotisation (aucune licence ou cotisation ne pourra être remboursée en cours de saison – sauf cas exceptionnel décidé par **le comité directeur**).

Pour que le karaté reste un sport agréable et accessible, nous demandons à nos adhérents de respecter ces quelques consignes.

Toute personne manquant aux obligations de ce règlement intérieur sera passible de sanctions disciplinaires pouvant mener à la radiation.

-
- **Je certifie sur l'honneur avoir pleinement pris connaissance de l'ensemble des informations présentes et de l'exactitude de tous les renseignements portés sur ce dossier d'inscription :**

Date :	Nom/prénom :
Signature de l'adhérent ou de son représentant légal :	



DEMANDE DE LICENCE PAR INTERNET SAISON 2025/2026

> Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à bille - À CONSERVER 3 ANS PAR LE CLUB

> CLUB

RENOUVELLEMENT DE LICENCE

En cas de modifications concernant des changements ou corrections d'adresse, de code style, de date de naissance, etc., veuillez cocher la case ci-contre et indiquer ces modifications dans la ou les rubrique(s) « nouveau licencié ».

ADRESSE MAIL PERSONNELLE

Veuillez à vérifier ou à inscrire votre adresse mail pour recevoir votre attestation de licence dès l'enregistrement par votre club.

Si vous avez déjà été licencié(e) indiquez ici votre n° de licence

Les informations relatives aux notices d'assurance et aux garanties complémentaires sont consultables sur : ffkarate.fr

> Adresse e-mail du licencié indispensable pour recevoir l'attestation de licence (IMPORTANT : écrire lisiblement EN MAJUSCULES)

@

> NOUVEAU LICENCIÉ DANS LE CLUB (ou modifications pour les renouvellements) M Mme Nationalité

▼ Nom ▼ Prénom

▼ Date de naissance : jour/mois/année IMPORTANT Veuillez à indiquer très lisiblement votre date de naissance car celle-ci conditionne votre catégorie d'âge : poussin, pupille, benjamin, ..., senior, etc.

▼ N° ▼ Rue, Bd, Avenue, Cours, etc. ▼ Nom de la voie

▼ Appartement, Étage, Escalier, Immeuble, Bâtiment, Résidence, ... ► Personne en situation d'handicap oui non

▼ Lieu-dit ▼ Code postal ▼ Commune

▼ Téléphone 1 ▼ Téléphone 2 ▼ Code style (voir au verso)

> INFORMATION POUR LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ (uniquement pour les dirigeants, professeurs, arbitres et coaches)

▼ Nom de naissance <input type="text"/>	▼ Ville de naissance <input type="text"/>
▼ Numéro de département de naissance <input type="text"/>	▼ Pays de naissance <input type="text"/>
Uniquement si pays de naissance autre que la France	
▼ Nom et prénom du père <input type="text"/>	▼ Nom et prénom de la mère <input type="text"/>

> LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE : Attention à ne remplir qu'une seule des deux parties

- Adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK.
- Régler la somme de 39 € TTC (licence : 38,40 € TTC et assurance : 0,60 € TTC).
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical et à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

- Refuser d'adhérer à l'assurance « garanties de base accidents corporels » proposée par la FFK ; dans ce cas, le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et des disciplines associées.
- Accepter que mes données personnelles recueillies fassent l'objet d'un traitement informatique par la FFK.
- En conséquence, ne pas régler avec la licence la somme de 0,60 € de l'assurance, mais régler finalement la somme de 38,40 € TTC.
- Avoir pris connaissance, au verso ou sur ffkarate.fr, des informations relatives : aux assurances et garanties complémentaires, à la validité de la licence, au certificat médical ainsi qu'à la loi du 06 janvier 1978 modifiée « Informatique et libertés ».

Date : Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)

Date : Signature de l'adhérent : (ou du représentant légal)

> Acceptez-vous de recevoir les actualités de la FFK ? oui non

INFORMATIONS

VALIDITÉ DE LA LICENCE

La validité de la licence ne pourra être prise en compte que si elle est dûment signée par l'adhérent ou par son représentant légal. Conformément à l'art. 412 du Règlement Intérieur de la FFK, la licence n'est valable qu'après enregistrement informatique par la Fédération. Tout titulaire d'une licence fédérale s'engage à respecter les Statuts et Règlements de la FFK (textes officiels disponibles sur le site ffkarate.fr, rubrique « *Statuts et Règlements* »).

CERTIFICAT MÉDICAL

En application de la circulaire du 12 septembre 2022 de la FFK, désormais pour les pratiquants mineurs et majeurs, plus aucun certificat médical n'est exigé (**sous conditions**). Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « *Certificat médical* » sur le site ffkarate.fr

LOI DU 6 JANVIER 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées exclusivement à la FFK. En application de la loi du 06 janvier 1978, modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès à la limitation, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition et également d'un droit de profilage.

Pour toute demande concernant l'exercice d'un des droits précités, vous pouvez contacter directement la Fédération à l'adresse suivante : licences@ffkarate.fr

ASSURANCES ET GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Les garanties sont consultables sur le site ffkarate.fr, rubrique « *Assurances* » ou sur demande écrite auprès de la FFK. Avant la signature de sa demande de licence, l'adhérent doit prendre connaissance des notices d'assurance et du bulletin de souscription des garanties complémentaires.

> **Responsabilité civile** : l'établissement de la présente licence permet à son titulaire de bénéficier des conditions de l'assurance responsabilité civile souscrite par la FFK.

> **Accident corporel** : la FFK met en garde le licencié contre les dommages corporels dont il peut être victime à l'occasion de la pratique du karaté ou d'une des disciplines associées. Elle attire son attention sur l'intérêt qu'il a à souscrire une assurance « individuel accident ». L'établissement de la licence permet à son titulaire de bénéficier, s'il le souhaite, des conditions d'assurance « accident corporel » souscrite par la FFK auprès de l'assureur Generali via le courtier Marsh. Le soussigné reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du karaté et d'une des disciplines associées pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Le soussigné déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des garanties telles qu'indiquées dans les notices d'assurance.

La FFK informe le licencié que le prix de la garantie de base « individuelle accident » s'élève à 0,60 € TTC quel que soit l'âge.

> **Options complémentaires** : le soussigné déclare avoir été informé, conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport, dans les notices d'assurance, des possibilités d'extension complémentaires des garanties de base qu'il peut souscrire personnellement auprès de Generali via le courtier Marsh. Le bulletin de souscription de garanties complémentaires est situé en dernière page de la notice d'information assurances.

EN CAS DE SINISTRE

Le licencié peut procéder à la déclaration d'accident en ligne sur assurances.karate@marsh.com ou télécharger le formulaire « déclaration d'accident » sur ce site et l'adresser à Marsh. N° à composer en cas de rapatriement nécessité par un accident ou une maladie grave : Tél : +33 1 45 16 66 36 (contrat n°10273)

Marsh
Département Sports & Événements
Tour Ariane
92088 Paris La Défense Cedex
Ligne dédiée : 01 87 21 27 86
Mail : assurances.karate@marsh.com

STYLES ET DISCIPLINES

KARATÉ DO

Style	Code
Karaté Full Contact	KFC
Goju Ryu	GOJU
Karaté Contact	KTAC
Kempo	KEMPO
Kinomichi	KINO
Kyokushinkai	KYOK
Okinawa Shorin-Ryu	OKI
Shito Ryu	SHIT
Shorinji Ryu	SHORI
Shotokai	SHOK
Shotokan	SHOT
Shotokan Oshima	SHOHS
Shukokai	SHUK
Uechi Ryu	UECH
Wado Ryu	WADO
Autre style de karaté-do	KARA

KARATÉ JUTSU

Style	Code
Aito Self-défense	AITO
Body Karaté	BODY
France Shorinji Kempo	FSK
Genbudo	GEN
Juku Karaté Jutsu	JKJ
Karaté Mix	KMIX
Karaté Défense	KDEF
Kobudo	KOBU
Nanbudo	NANB
Nihon Tai-Jitsu	NIHO
Nunchaku	NUNC
Pankido	PKD
Shidokan	SHID
Shindokai	SHKA
Shinkido	KIDO
Shorinji Kempo	SKEM
Shudo Kan	SKAN
Tai-Do	TD
Tai-Jitsu	TAI
Tai Kyoku Ken	TKY
Takeda Budo	TAKE
Tokitsu Ryu	TOKI
Toreikan Budo	TORE
Wadokan	WKAN
Autre style de karaté-jutsu	KAJT
Art du combat et la canne de défense	ACCD

DISCIPLINES ASSOCIÉES

Style	Code
Arts Martiaux du Sud-Est Asiatique	
Kali Eskrima	KALIESK
Pencak Silat	SILA
Autres styles A.M. Sud-Est Asiatique	AMSEA
Arts Martiaux Vietnamiens	AMV
Krav Maga	KRAV
Para-Karaté	PARAK
Wushu (Arts Martiaux Chinois)	WUSHU
Yoseikan Budo	YOS

AUTRES DISCIPLINES

Style	Code
Capoeira	CAPOE
Kung Fu	KUNG
Kung Fu Chuan Fa	CHUAN
Seibukan	SEIBK
Qi-Gong	QGNG
Tai Chi Chuan	TCH
Wushu Lutte Chinoise	WLCH
Jeet Kune Do	JKD